



# CLASSES EN ACTIONS

## Conditions Générales de Vente

### **Définition**

On entend par « Classes en Actions »

la société Classes en Actions SARL, au capital de 1 200 euros – 514 585 900 RCS Nanterre - dont le siège social est sis 6 rue René Louis Lafforgue – 92 290 Chatenay Malabry

On entend par "le Souscripteur", le bénéficiaire des prestations de Classes en Actions.

On entend par "Prestations sur site",

l'ensemble des prestations proposées par Classes en Actions dispensées dans les locaux situés au 47 boulevard du Lycée 92170 Vanves, à savoir les prestations pédagogiques (cours collectifs, cours individuels, stages) , et les prestations de conseil auprès des familles.

### **Objet**

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre Classes en Actions et le Souscripteur et les conditions applicables à toute commande effectuée sur site.

La commande d'un service implique une acceptation sans réserve par le Souscripteur des présentes conditions générales de vente.

Classes en Actions se réserve le droit de modifier ses conditions générales de service à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Souscripteur.

### **Inscription**

Le souscripteur doit obligatoirement acquitter une inscription avant le début de l'intervention pour bénéficier des prestations de Classes en actions. Cette inscription, d'une valeur de 45 euros TTC, est valable pour l'année scolaire et pour l'ensemble des membres du foyer fiscal. Toutefois, l'inscription n'est pas due si, à l'issue du premier cours, le souscripteur ne désire pas continuer les cours. Dans ce cas, l'inscription sera remboursée, déduction faite du coût de la première séance. En revanche, l'inscription sera définitivement acquise à Classes en Actions en totalité, quel que soit le nombre d'heures dispensées par le ou les enseignant(s) si à l'issue du premier cours le souscripteur désire continuer à bénéficier des prestations sur site. Toute inscription à nos cours et stages suppose que le client en accepte le contenu et s'assure de disposer des pré-requis. Dans ce cas, les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

### **Tarifs**

Classes en Actions se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les prix indiqués sur les plaquettes publicitaires sont révisables. Les tarifs indiqués sont des prix TTC en Euro tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des services.

### **Commandes de produits disponibles sur site**

S'il désire bénéficier de prestation(s) disponible(s) sur site, le souscripteur s'engage à respecter les conditions générales de services qui lui seront transmises à la commande et notamment les mentions relatives au contrat.

### **Modalités de paiement**

*Le paiement est exigible en totalité à la commande sauf meilleures conditions entendues entre les parties.*

Le paiement des prestations s'effectue :

- Par chèque tiré sur une banque domiciliée en France en euro
- En espèces en euro

### **Matériel**

Tout matériel (livres, logiciels...) mis à disposition dans le cadre des prestations dispensées par Classes en Actions reste la propriété de Classes en Actions.

## **Propriété intellectuelle**

Tous les éléments relatifs au contenu des prestations, et relatifs au site internet Classes en actions sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de Classes en Actions. Il est interdit de reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, ces éléments, sous quelque forme que ce soit (version papier, informatique, etc.), et ce quelle que soit la langue (anglais, espagnol, italien, allemand, etc.), sans l'accord explicite et formel de Classes en Actions.

## **Données à caractère personnel**

Conformément à la loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 Janvier 1978 et ses décrets d'application, le Souscripteur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, exerçable auprès de Classes en Actions – 6 rue René louis Lafforgue – 92 290 Chatenay Malabry.

## **Preuve**

Les registres informatisés de Classes en Actions seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties et constitueront des copies fidèles et durables au sens de l'article 1348 du Code civil.

Les commandes des produits disponibles en agence seront archivées sur un support fiable et durable au sens des dispositions du même article.

## **Réclamations**

Classes en Actions s'engage sur la qualité de ses prestations. Si le souscripteur devait ne pas s'estimer satisfait il s'engage à le faire immédiatement savoir à Classes en Actions qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

## **Responsabilité**

Classes en Actions n'est tenu que par une obligation de moyens ; sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires. Classes en Actions ne pourra en aucun cas être tenu responsable de quelque préjudice que ce soit, qu'il soit causé directement ou indirectement par ses prestations.

## **Règlement des litiges**

Les présentes conditions générales de service sont soumises à la loi française. En cas d'échec d'une procédure amiable, tout litige découlant des présentes Conditions Générales de Service sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre.

## **Interruption des cours ou du mandat**

Le souscripteur est libre de suspendre les cours ou de résilier le présent contrat à tout moment. La résiliation prendra effet *immédiatement* après avoir averti Classes en actions de cette décision par écrit. Pour un stage intensif cet écrit est exigé au moins une semaine avant le début du stage et sauf en cas de circonstances exceptionnelles aucun remboursement ne saurait avoir lieu. Dans tous les cas les frais d'inscriptions annuels restent la propriété de classes en actions.

Dans le cas où l'annulation est du fait de Classes en Actions le stage est remboursé dans son intégralité.

Classes en actions peut être amené à modifier les horaires d'un stage et s'engage à en informer le client au moins une semaine avant le début du stage.

Le souscripteur s'engage par ailleurs formellement à ne pas poursuivre directement ou indirectement, en dehors du cadre du présent contrat et dans l'année suivant sa rupture, sa collaboration avec les enseignants présentés par Classes en Actions. Dans le cas contraire, le souscripteur devra verser à Classes en Actions une indemnité compensatrice de 1000 €. Nous vous rappelons que le travail dissimulé est passible de sanctions pénales.

## **Dispositions générales**

Il a été expressément convenu par les parties contractantes que le Mandataire n'ayant qu'une obligation de moyens, sa responsabilité ne pourra être engagée qu'à raison d'une faute lourde. Toute action en responsabilité se prescrira dans un délai de trois mois après la fin du solde des comptes du Mandataire (paiement des intervenants et des charges sociales). D'un commun accord entre les parties, seul le Tribunal de Commerce de Nanterre sera réputé compétent pour juger les litiges.

Ces conditions générales sont valables à compter du 15/10/2009 jusqu'à sa prochaine révision.